

Code civil

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Code civil [Texte imprimé] : annoté

A pour supplément : Supplément aux Code civil et Code de commerce 978-2-247-21475-4

Auteur(s) : France

Autre(s) responsabilité(s) : Guiomard, Pascale (Secrétaire)

Mention d'édition : 121e éd., 2022 avec le concours de Pascal Ancel,... Alice Tisserand-Martin,... Guy Venandet,... [et al.] Pascale Guiomard, rédactrice

Publication : Paris : Dalloz, DL 2021

Fabrication / Impression : Paris

Description matérielle : 1 vol. (XXXIX-3282 p.) ; 20 cm

Collection : Codes Dalloz civil

ISBN : 978-2-247-20489-2

EAN : 9782247204892

Appartient à la collection : Petits codes Dalloz 0768-1860 2021

Autres classifications : 340

Classification décimale Dewey : 346.440 02632 23

Note(s) : Un livret gratuit en supplément de 171 p. : "Supplément aux Code civil et Code de commerce, ordonnance sûretés, ordonnance et décret insolvabilité"

Notes bibliogr. Index

Résumé ou extrait : Une édition à jour notamment des textes sur la famille, les violences conjugales, le divorce, la copropriété, la Covid-19... Les + de l'édition 2022 du Code civil : - Édition enrichie de plusieurs centaines de nouveaux arrêts- Appendice COVID-19 - Plus de 30 000 décisions citées - Une jurisprudence profondément remaniée - Inclus : le Code en ligne, enrichi, annoté et mis à jour en continu Le Code civil Dalloz comprend le Code civil proprement dit et des centaines de textes

complémentaires indispensables et rigoureusement mis à jour. Le code est complété d'annotations de jurisprudence indispensables à l'application des textes, constamment enrichies, avec plus de 30 000 décisions citées. Et toujours, pour la RDO : table des renvois des articles portant sur la RDO, renvois systématiques entre les anciens et nouveaux articles, et inversement. Le Code civil 2022 est à jour de : - l'ordonnance du 16 septembre 2020 et les décrets du 24 décembre 2020 et 11 janvier 2021 sur la police des immeubles et les logements décentes- le décret du 2 juillet 2020 et l'ordonnance du 10 février 2021 sur la copropriété- la loi du 30 juillet 2020, les décrets du 30 septembre 2020, 29 décembre 2020 sur l'intermédiation des pensions alimentaires et les violences conjugales.- la loi du 17 juin 2020, les décrets du 30 juillet 2020, 27 novembre 2020 et 22 décembre 2020 modifiant les textes sur le divorce Ce code est autorisé par la Commission nationale de l'examen du CRFPA.

Sujet - Nom commun : Droit civil -- France

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Codes (droit)

Adresse électronique et mode d'accès : 583975

Image de présentation :



Text alternatif image de présentation : 96925.png